Neuflize OBC Multi Patrimoine

FCP à formule agréé par l'AMF

Banque de Neuflize
ABN AMRO

Neuflize OBC Multi Patrimoine

Fonds à formule indexé sur un panier d'OPCVM.
Protection à hauteur de 92 % du capital initialement investi.
Agréé par l'AMF.

En Juillet 2004, la Banque de Neuflize a développé un nouveau concept, Neuflize Multi Patrimoine.
L'intérêt exprimé par notre clientèle lors de sa commercialisation nous incite à vous proposer aujourd'hui un OPCVM construit selon la même philosophie.
L'allocation de **Neuflize OBC Multi Patrimoine** comprend 95 % de fonds investis en actions. Pendant 5 ans, vous participerez ainsi de façon prépondérante à la performance des marchés américains, européens et asiatiques au travers du panier d'OPCVM sous-jacent.

Un mécanisme simple

A l'échéance des 5 ans, vous recevez le montant* maximum entre :

- 80 % de la valeur du panier des 10 OPCVM** calculée à maturité
- 92 % du capital initialement investi

Dès lors que la valeur du panier des 10 OPCVM calculée à maturité est supérieure à + 25 %, le porteur récupère au moins 100 % de son capital initialement investi.

Transparence de l'investissement

A tout moment au cours de la période d'investissement, la valeur liquidative de **Neuflize OBC Multi Patrimoine** sera toujours supérieure ou égale à 80 % de la valeur de marché du panier des 10 OPCVM.

Ainsi vous avez la possibilité de sortir à tout moment en cours de vie du fonds :

- Avec au minimum 80 % de la valeur de marché de l'allocation,**
- Sans frais, ni pénalité de sortie anticipée,
- Sur la base d'une valorisation hebdomadaire.

*Le porteur peut subir un risque de perte en capital supérieur à 8 % s'il est contraint de sortir de **Neuflize OBC Multi Patrimoine** avant échéance.*

Neuflize Multi Patrimoine

Le panier de dix OPCVM de Neuflize OBC Multi Patrimoine a été défini de la même manière que celui de Neuflize Multi Patrimoine lors de sa création.

Il s'appuie sur 6 OPCVM performants des sociétés de gestion du groupe ABN AMRO tout en faisant appel, pour près de 50 %, à l'expertise de sociétés de gestion extérieures (JP Morgan Fleming, Schroder, Franklin Templeton et Merrill Lynch) sélectionnées par Asset Allocation Advisors.

Asset Allocation Advisors constitue aujourd'hui le centre d'expertise du groupe ABN AMRO au plan international pour la sélection de fonds externes et la multigestion.

Grâce à leur processus de sélection s'appuyant sur une double approche, qualitative et quantitative, les spécialistes d'Asset Allocation Advisors ont sélectionné 3 OPCVM correspondant à chaque grande zone d'investissement (US, Europe, Asie) ainsi qu'un OPCVM thématique (Matières Premières).

* Déduction faite des commissions de souscription
** Dividendes versés par les OPCVM du panier inclus

Fonds	Société de Gestion	Poids fixe	Type d'investissement	Etoiles S&P***	Devise
JP Morgan Funds - US Dynamic Fund	JP Morgan Fleming Asset Management	17,50 %	Actions Etats-Unis	-	USD
Schroder International Selection Fund - EURO Dynamic Growth	Schroder Investment Management	15,00 %	Actions Zone Euro	✪✪✪✪	EUR
Franklin Templeton Investment Funds - Templeton Asian Growth Fund	Franklin Templeton Investments	7,50 %	Actions Asie Pacifique hors Japon	✪✪✪✪	USD
Merrill Lynch International Investment Funds - World Mining Fund	Merrill Lynch Investment Managers	5,00 %	Actions - Secteur Matières Premières	✪✪✪	USD
ABN Amro Global Emerging Markets Bond Fund	ABN Amro Asset Management	5,00 %	Obligations Marchés Émergents	✪✪✪	USD
Placements USA Opportunités	Neuflize Gestion	17,50 %	Actions Etats-Unis	✪✪✪	USD
Placements Europe Value	Neuflize Gestion	10,00 %	Actions Europe	✪✪✪	USD
Gestion Japon Opportunités	Neuflize Gestion	7,50 %	Actions Japon	-	JPY
Europe Expansion	Neuflize Gestion	5,00 %	Actions Europe	✪✪✪	EUR
LGM France	FGA Gestion	10,00 %	Actions France	✪✪✪	EUR

Source : Standard & Poor's Fund Services / Standard & Poor's Fund Stars.

*** L'échelle de notation Standard & Poor's mesure mensuellement la sur-performance des fonds en fonction de leurs secteurs sur une période de 3 ans.

© Philippe Buisson - 2004

Fiche technique

■ Période de lancement : jusqu'au 14 décembre 2005 ■ Date d'échéance : 21 décembre 2010 ■ Valeur liquidative d'origine : 100 EUR ■ Valeur liquidative de référence : hebdomadaire ■ Commission de souscription non acquise à l'OPCVM : 5 % maximum ■ Frais de gestion : 1,2 % TTC par an maximum de l'actif net ■ Société de gestion : Harewood Asset Management ■ Dépositaire : BNP Paribas Securities Services ■ Code ISIN : FR0010244343

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP "**Neuflize OBC Multi Patrimoine**" est d'offrir aux porteurs de parts à l'échéance, soit le 21 décembre 2010, une valeur liquidative égale au maximum entre les deux montants suivants:

- 92 % de la Valeur Liquidative de Référence ;
- 80 % de la Valeur Finale du panier sous-jacent composé de 10 OPCVM.

De plus à tout moment au cours de la vie du produit, la valeur liquidative du FCP sera supérieure ou égale à 80 % de la valeur de marché du panier composé des 10 OPCVM (distributions versées par les OPCVM incluses).

Principaux avantages et inconvénients du FCP

AVANTAGES

- Une protection du capital : à l'échéance des 5 ans, le capital hors frais de souscription est protégé à hauteur de 92 % pour les porteurs ayant souscrit pendant la Période de Commercialisation, quelle que soit la performance des OPCVM composant le panier.
- Une participation partielle à la performance d'un panier de 10 OPCVM : en effet le porteur recevra 80 % (hors commissions de souscription) de la valeur de marché du panier des 10 OPCVM à maturité, si celle-ci est supérieure à 92 % du capital initialement investi.
- Transparence de l'investissement : à tout moment au cours de la vie du produit, le porteur peut demander le rachat de ses parts sans commission de rachat. La valeur liquidative de rachat sera supérieure ou égale à 80 % de la valeur de marché du panier des 10 OPCVM.

INCONVENIENTS

- Seuls les porteurs conservant leurs parts jusqu'à l'échéance bénéficient de la garantie de 92 % de la Valeur Liquidative de Référence.
- Dans le cas où la performance finale du panier d'OPCVM serait inférieure à +25 % le 16 décembre 2010, ce qui correspond à un taux équivalent annuel de +4,56 %, la performance de l'investissement sera négative et le porteur enregistrera une perte en capital.
- La perte maximale en capital peut être de 8 % maximum (hors commissions de souscription) pour les porteurs ayant souscrit pendant la période de commercialisation.

Avertissement

Le FCP "Neuflize OBC Multi Patrimoine" est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative de la maturité du FCP. Une sortie du FCP à une date différente de la date de maturité effective du FCP s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date prévue.

Caractéristiques complètes du prospectus ci-joint visé par l'AMF.

Banque de Neuflize, BNP Paribas, Harewood Asset Management, ne peuvent être tenues responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de la souscription ou de l'acquisition de ce produit. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel.
En particulier, lors de la souscription, de l'achat ou de la détention de parts du fonds décrit dans ce document, ils doivent être conscients d'encourir en certaines circonstances le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leur valeur initiale et qui peut atteindre 92 % du versement initialement effectué.

Banque de Neuflize : 3, avenue Hoche - 75008 Paris - Correspondance à adresser : 75410 Paris Cedex 08 - Téléphone : 33 (0)1 56 21 70 00
Télécopie : 33 (0)1 56 21 84 60 - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 197 206 724 euros - 552 003 261 - RCS Paris